

Point sur les derniers développements des négociations

■ La situation au douzième jour de grève

Les négociations entre la direction et les organisations syndicales se sont poursuivies ce matin à partir de 11 heures. Comme indiqué lors de la réunion de ce lundi matin, la direction a fait d'importantes avancées durant les nombreuses séances qui se sont tenues depuis le 17 mars au regard des difficultés économiques que traverse Radio France et telles qu'exposées lors des derniers CCE des 24 et 25 mars.

La direction rappelle les grandes lignes du projet d'accord actuellement proposé. Il comporte notamment :

- le maintien de l'organisation actuelle du travail au sein du service propreté ;
- le rappel qu'il n'existe aucun projet d'externalisation au sein de la direction de l'établissement ;
- l'abandon de la verticalisation des chargés de réalisation, assistants de réalisation et techniciens d'antenne dans les chaînes ;
- l'engagement que la nécessaire réflexion sur l'évolution des modes de production s'appuiera sur l'expertise des collaborateurs des métiers concernés (techniciens, chargés de réalisation, assistants à la réalisation, attachés de production, musiciens metteurs en ondes, producteurs, documentalistes) ;
- l'engagement que toute création de station locale dans le réseau France Bleu ne pourra être envisagée qu'à condition de disposer des moyens humains et fonctionnels nécessaires ;
- l'assurance que s'il devait y avoir mise en commun de programmes au sein du réseau France Bleu, elle serait alternante et entre les différentes stations de la région concernée ;
- l'assurance que, dans le cadre du chantier de réhabilitation, la fermeture des lieux de production (studios ou cabines de montage et de mixage) ne sera envisagée que dans la mesure où un moyen de production équivalent sera disponible ;
- l'engagement de porter haut la politique musicale de Radio France dans le cadre d'un projet artistique ambitieux qui assure le maintien de l'activité des musiciens au service des missions de Radio France, et évite tout départ contraint.

La direction a transmis à 15h aux organisations syndicales un projet de protocole d'accord actualisé tenant compte des derniers échanges de ce matin et repris dans les points ci-dessus.

La direction travaille sans relâche à la création des conditions qui permettent la reprise du travail de l'ensemble des activités de Radio France.